Informations de base

2017/0901(NLE) NLE - Procédures non législatives	Procédure terminée
Conseil de résolution unique: renouvellement du mandat de la présidente **Subject** 2.50.10 Surveillance financière 8.40.08 Agences et organes de l'Union	

Acteurs principaux

Parlement européen	**Commission au fond**	**Rapporteur(e)**	**Date de nomination**
	ECON Affaires économiques et monétaires	GUALTIERI Roberto (S&D)	29/11/2017
Conseil de l'Union européenne			
Commission européenne	**DG de la Commission**	**Commissaire**	
	Ressources humaines et sécurité	OETTINGER Günther	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
30/11/2017	Publication de la proposition législative	N8-0092/2017	
04/12/2017	Vote en commission		
07/12/2017	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A8-0393/2017	Résumé
11/12/2017	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
12/12/2017	Décision du Parlement	T8-0486/2017	Résumé
12/12/2017	Résultat du vote au parlement		
18/12/2017	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
18/12/2017	Fin de la procédure au Parlement		
23/12/2017	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	2017/0901(NLE)
Type de procédure	NLE - Procédures non législatives

Sous-type de procédure	Nomination
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ECON/8/11720

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	**Commission**	**Référence**	**Date**	**Résumé**
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A8-0393/2017	07/12/2017	Résumé
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T8-0486/2017	12/12/2017	Résumé
Commission Européenne				
Type de document		**Référence**	**Date**	**Résumé**
Document de base législatif		N8-0092/2017	30/11/2017	

Informations complémentaires		
Source	**Document**	**Date**
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final	
Décision 2017/2437 JO L 344 23.12.2017, p. 0038	Résumé

Conseil de résolution unique: renouvellement du mandat de la présidente

2017/0901(NLE) - 12/12/2017 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 480 voix pour, 121 contre et 47 abstentions, décidé d'approuver la proposition de la Commission de renouveler le mandat **d'Elke König** en tant que présidente du Conseil de résolution unique (CRU).

Pour rappel, le Conseil a nommé Elke König présidente du Conseil de résolution unique (CRU) pour un mandat de trois ans à compter du 23 décembre 2014. Le règlement (UE) nº 806/2014 du Parlement européen et du Conseil prévoit que le mandat du premier président du CRU peut être renouvelé une fois pour une durée de cinq ans.

La commission des affaires économiques et monétaires du Parlement a évalué les qualifications de la candidate proposée et a ensuite procédé à son audition le 4 décembre 2017.

Conseil de résolution unique: renouvellement du mandat de la présidente

2017/0901(NLE) - 18/12/2017 - Acte final

OBJECTIF: renouveler le mandat du président du Conseil de résolution unique.

ACTE NON LÉGISLATIF: Décision d'exécution (UE) 2017/2437 du Conseil renouvelant le mandat du président du Conseil de résolution unique.

CONTENU: le Conseil a décidé de **renouveler le mandat de Mme Elke KÖNIG, président du Conseil de résolution unique (CRU)**, pour une période de cinq ans à compter du 23 décembre 2017.

Le 29 novembre 2017, la Commission a soumis au Parlement européen une proposition pour le renouvellement du mandat de Mme Elke KÖNIG en tant que présidente du CRU, conformément au règlement (UE) nº 806/2014 du Parlement européen et du Conseil établissant des règles et une procédure uniformes pour la résolution des établissements de crédit et de certaines entreprises d'investissement dans le cadre d'un mécanisme de résolution unique et d'un Fonds de résolution bancaire unique, et modifiant le règlement (UE) nº 1093/2010. **Le Parlement européen a approuvé cette proposition** le 12 décembre 2017.

Le règlement (UE) nº 806/2014 prévoit que le mandat du premier président du CRU peut être renouvelé une fois pour une durée de cinq ans.

ENTRÉE EN VIGUEUR: 23.12.2017.

Conseil de résolution unique: renouvellement du mandat de la présidente

2017/0901(NLE) - 07/12/2017 - Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique

La commission des affaires économiques et monétaires a adopté le rapport de Roberto GUALTIERI (PPE, IT) sur la proposition de la Commission de renouveler le mandat de la présidente du Conseil de résolution unique (CRU).

La proposition de renouvellement du mandat de d'Elke König en tant que présidente du CRU a été présentée le 29 novembre 2017 conformément au règlement (UE) nº 806/2014 du Parlement européen et du Conseil établissant des règles et une procédure uniformes pour la résolution des établissements de crédit et de certaines entreprises d'investissement dans le cadre d'un mécanisme de résolution unique et d'un Fonds de résolution bancaire unique, et modifiant le règlement (UE) nº 1093/2010.

La commission parlementaire compétente a recommandé que le Parlement **approuve la proposition de la Commission de renouveler le mandat d'Elke König en tant que présidente du CRU.**

Pour rappel, le Conseil a nommé Elke König présidente du Conseil de résolution unique (CRU) pour un mandat de trois ans à compter du 23 décembre 2014. Le règlement (UE) nº 806/2014 prévoit que le mandat du premier président du CRU peut être renouvelé une fois pour une durée de cinq ans.

La commission des affaires économiques et monétaires du Parlement a évalué les qualifications de la candidate proposée et a ensuite procédé à son audition le 4 décembre 2017.